

# **VILLE D'INGERSHEIM**

## **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'INGERSHEIM**

### **SEANCE DU 14 MARS 2012**

Mercredi 14 Mars 2012 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville pour une séance ordinaire sous la présidence de M. Gérard CRONENBERGER, Maire.

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, Monsieur le Maire introduit la séance en demandant à l'assemblée d'avoir une pensée amicale pour Madame Madeleine HOFFLINGER, dont le mari, Paul est décédé ce matin. Les obsèques seront célébrées le mardi 20 Mars 2012 à 14 heures 30 en l'église St Barthélemy. Monsieur le Maire rappelle que M. HOFFLINGER a travaillé pendant 40 ans, de 1948 à 1988, au service de la Commune, en qualité d'aide garde-champêtre, garde-champêtre, puis brigadier de police municipale. Il souligne sa très forte personnalité, bien connue dans la Commune, M. HOFFLINGER s'étant également investi dans la vie associative.

Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour.

**PRESENTS** : M. Gérard CRONENBERGER, Maire - M. Mathieu THOMANN, Mme Patricia MIGLIACCIO, M. Jean-Marc BETTINGER, Mme Martine DIETRICH, M. Guy BAUER, Maires Adjoints - Mmes Suzanne GERBER, Denise STOECKLÉ, Christine HENRY, Rose STUPPFLER, MM. Pascal FLEITH, Rémi WESSANG (**à partir du point n° 3**), Pierre FUCHS, Mme Elisabeth LISSE, MM. Marc OTTENWAELDER, Bruno STEPHAN, Mme Carine RÉMOND, MM. Christophe STOECKLÉ, Arnaud MARCHAND, Bernard MEYER, Mme Marcelle SCHMIDT, M. Michel DIETRICH, Mme Gina ALTER, Conseillers -

**ABSENTES EXCUSEES** : Mme Françoise HORNY, Maire Adjoint - Mmes Delphine CAPRIN, Liliane SCHUHMACHER, Madeleine ESCHBACH, Conseillères -

**PROCURATIONS** : Mme Françoise HORNY, Maire Adjoint, donne procuration à M. Jean-Marc BETTINGER, Maire Adjoint - Mme Delphine CAPRIN, Conseillère, donne procuration à Mme Martine DIETRICH, Maire Adjoint - Mme Liliane SCHUHMACHER, Conseillère, donne procuration à M. Michel DIETRICH, Conseiller - Mme Madeleine ESCHBACH Conseillère, donne procuration à Mme Gina ALTER, Conseillère -

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> Février 2012
- 2) Délégation du conseil municipal au Maire
- 3) Compte administratif « Energies Nouvelles » 2011
- 4) Compte de gestion « Energies Nouvelles » 2011
- 5) Compte administratif 2011
- 6) Compte de gestion 2011
- 7) Affectation du résultat - Budget général
- 8) Modification du tableau des effectifs
- 9) Affectation future des ateliers municipaux de la rue du Florimont
- 10) Acquisition de terrains - Alignement route d'Eguisheim
- 11) Divers

--ooOoo--

## 1°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2012

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> Février 2012 est approuvé sans observation, à l'unanimité.

## 2°) RAPPORT SUR LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Rapporteur : M. Gérard CRONENBERGER, Maire

Dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par le Conseil Municipal, M. le Maire a pris les décisions suivantes en ce qui concerne les déclarations d'intention d'aliéner reçues en Mairie :

Date	Acquéreur	Propriétaire	Section	Parcelle	Situation du bien	Superficie en are	Zone	Nature du bien	Décision communale
06/02	M. Mickaël BRUNSPERGER 15 Rue Basse du Rempart 68240 KAYSERSBERG	M. Stephan MERKI & Mme Liliane GIDEMANN 1 Rue Jeanne d'Arc 68040 INGERSHEIM	Section 3	N° 20	1 Rue Jeanne d'Arc	1,12	UA	Bâti	Ne préempte pas
10/02	Dominique MASSON 26 Rue de l'Eglise 68230 NIEDERMORSCHWIHR	M. Sébastien MAHLER & Mme Véronique GEYL 6 Rue des Poilus 68040 INGERSHEIM	Section 3	N° 143	6 Rue des Poilus	0,80	UA	Bâti	Ne préempte pas
15/02	M. & Mme KAYACI Metin & Sumbul Route de Colmar 68040 INGERSHEIM	M. INCE Serdar & Mme BASOZMEN Hatice Route de Colmar 68040 INGERSHEIM	Section 11	N° 831/101	Rue Saint Michel	1,16	UC	Non Bâti	Ne préempte pas
07/03	M. Thomas BLEYER 11 Rue de Zimmerbach 68000 COLMAR	M. Mario ECKLÉ 44 Rue du Galtz 68230 KATZENTHAL	Section 5	N° 189/08 N° 190/18 N° 188/08	1 Rue Tormatten	17,44	UCa	Bâti	Ne préempte pas

**3°) COMPTE ADMINISTRATIF « ÉNERGIES NOUVELLES » 2011**

Rapporteur : M. Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint

Monsieur Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint, présente à l'assemblée le compte administratif « Energies Nouvelles » 2011, examiné par la Commission des Finances le 12 Mars 2012.

Celui-ci laisse apparaître un solde déficitaire de 2 089,88 € en section d'exploitation et un solde déficitaire de 121 226,56 € en section d'investissement.

- APRES AVOIR pris connaissance des résultats du compte administratif de l'exercice 2011,
- APRES AVOIR confié la présidence de la séance à M. Mathieu THOMANN, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint,
- DELIBERANT sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Monsieur Gérard CRONENBERGER, Maire, et qui fait apparaître la balance ci-dessous :

COMPTES	DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>339 632,39</b>	<b>218 405,83</b>
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		218 405,83
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	27 500,04	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS (sauf opérations)		
OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT	150 780,52	
040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		
001 DEFICIT SECTION D'INVESTISSEMENT	161 351,83	
<b>EXPLOITATION</b>	<b>21 029,34</b>	<b>18 939,46</b>
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 545,58	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		
014 ATTENUATION DE PRODUITS		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
66 CHARGES FINANCIERES	16 483,76	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES		
042 OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		
013 ATTENUATION DE CHARGES		
70 VENTES PROD.FAB.PREST.MARCH.		11 916,05
73 PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE		
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		7 023,41
76 PRODUITS FINANCIERS		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>360 661,73</b>	<b>237 345,29</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>123 316,44</b>	

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Réuni sous la présidence de M. Mathieu THOMANN,  
**et en l'absence du Maire,**  
Par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **APPROUVE** le compte administratif « Energies Nouvelles » 2011 lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	<i>INVESTISSEMENT</i>		<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>TOTAL</i>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	161 351,83	./.	./.	./.	161 351,83	./.
Opérations de l'exercice	178 280,56	218 405,83	21 029,34	18 939,46	199 309,90	237 345,29
<b>TOTAUX</b>	<b>339 632,39</b>	<b>218 405,83</b>	<b>21 029,34</b>	<b>18 939,46</b>	<b>360 661,73</b>	<b>237 345,29</b>
Résultats de clôture	<b>121 226,56</b>	./.	<b>2 089,88</b>	./.	<b>123 316,44</b>	./.
Restes à réaliser	576 945,00	332 685,00	./.	./.	576 945,00	332 685,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>698 171,56</b>	<b>332 685,00</b>	<b>./.</b>	<b>./.</b>	<b>700 261,44</b>	<b>332 685,00</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>365 486,56</b>	<b>./.</b>	<b>2 089,88</b>	<b>./.</b>	<b>367 576,44</b>	<b>./.</b>

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.

**4°) COMPTE DE GESTION « ÉNERGIES NOUVELLES » 2011**  
Rapporteur : M. Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint

Sur proposition de M. Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget de l'exercice 2011,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2011 au 31 Décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

➤ **DECLARE** à l'unanimité, que le compte de gestion du budget « Energies Nouvelles » dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### **5°) COMPTE ADMINISTRATIF 2011**

Rapporteur : M. Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint

Monsieur Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint, présente à l'assemblée le compte administratif 2011, examiné par la Commission des Finances le 12 Mars 2012.

Celui-ci laisse apparaître un solde excédentaire de 1 803 057,39 € en section de fonctionnement et un solde excédentaire de 133 951,81 € en section d'investissement. L'excédent net est donc de 1 937 009,20 €.

- APRES AVOIR pris connaissance des résultats du compte administratif de l'exercice 2011,
- APRES AVOIR confié la présidence de la séance à M. Mathieu THOMANN, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint,
- DELIBERANT sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Monsieur Gérard CRONENBERGER, Maire, et qui fait apparaître la balance ci-dessous (hors opérations patrimoniales) :

COMPTES	DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>842 258,67</b>	<b>976 210,48</b>
10 APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES		320 381,55
1068 Affectation N - I		449 000,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		102 997,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	226 929,10	
19 DIFF. SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	171 446,83	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	7 047,86	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS (sauf opérations)		
OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT	219 745,72	
040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		103 831,93
001 DEFICIT SECTION D'INVESTISSEMENT	217 089,16	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 245 102,09</b>	<b>4 048 159,48</b>
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	646 366,69	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 023 100,94	
014 ATTENUATION DE PRODUITS	24 850,16	
65 AUTRES CHARGES DE GESTIONS	413 667,48	
66 CHARGES FINANCIERES	33 284,89	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		
675 VALEURS DES IMMOB. CEDEES		
676 PLUS VALUES/CESSIONS		
042 OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	103 831,93	
013 ATTENUATION DE CHARGES		79 147,96
70 VENTES PROD.FAB.PREST.MARCH.		20 032,57
73 IMPOTS ET TAXES		2 218 175,51
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		603 134,24
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		125 085,41
76 PRODUITS FINANCIERS		70,14
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
776 MOINS VALEURS/CESSIONS		
002 EXCEDENT ANTERIEURS REPORTEES		1 002 513,65
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 087 360,76</b>	<b>5 024 369,96</b>
<b>EXCEDENT</b>		<b>1 937 009,20</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Réuni sous la présidence de M. Mathieu THOMANN,

et en l'absence du Maire,

Par voix 26 pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **APPROUVE** le compte administratif 2011 lequel peut se résumer ainsi (opérations patrimoniales comprises) :

Libellés	<i>INVESTISSEMENT</i>		<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>TOTAL</i>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	217 089,16	./.	./.	1 002 513,65	./.	785 424,49
Opérations de l'exercice	625 169,51	976 210,48	2 245 102,09	3 045 645,83	2 870 271,60	4 021 856,31
<b>TOTAUX</b>	<b>842 258,67</b>	<b>976 210,48</b>	<b>2 245 102,09</b>	<b>4 048 159,48</b>	<b>2 870 271,60</b>	<b>4 807 280,80</b>
Résultats de clôture	./.	<b>133 951,81</b>	./.	<b>1 803 057,39</b>	./.	<b>1 937 009,20</b>
Restes à réaliser	640 700,00	./.	./.	./.	640 700,00	./.
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>640 700,00</b>	<b>133 951,81</b>	<b>./.</b>	<b>1 803 057,39</b>	<b>640 700,00</b>	<b>1 937 009,20</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>506 748,19</b>	<b>./.</b>	<b>./.</b>	<b>1 803 057,39</b>	<b>./.</b>	<b>1 296 309,20</b>

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.

## **6°) COMPTE DE GESTION 2011**

Rapporteur : M. Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint

Sur proposition de M. Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget de l'exercice 2011,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2011 au 31 Décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
  - 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- **DECLARE** à l'unanimité, que le compte de gestion du budget général dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **7°) AFFECTATION DU RESULTAT 2011**

Rapporteur : M. Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint

La balance du compte administratif de l'exercice 2011 fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 1 803 057,39 € et un excédent de la section d'investissement de 133 951,81 €. Le résultat définitif de l'exercice 2011 s'élève par conséquent à 1 937 009,20 €.

Conformément à l'instruction comptable M14, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- 640 700 € en couverture des restes à réaliser (art. 1068-OFI)
- 1 296 309,20 € en excédent reporté à la section de fonctionnement (art. 002).

Suite à l'exposé de M. Jean-Marc BETTINGER, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint, et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AFFECTE** 640 700 € du résultat de la section de fonctionnement du compte administratif de l'exercice 2011, à l'article 1068-OFI du budget 2012 et décide de reporter le reste, soit 1 296 309,20 €, à l'article 002.

**8°) MODIFICATION DU PLAN DES EFFECTIFS**

Rapporteur : M. Gérard CRONENBERGER, Maire

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée notamment par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le budget communal ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C du Centre de Gestion du Haut-Rhin en date du 24 Janvier 2012 ;

Considérant que Monsieur Cédric SCHILLINGER a présenté et réussi l'examen professionnel d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe ;

Considérant qu'il est proposé de créer un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, avec effet au 1<sup>er</sup> Avril 2012, les missions qui lui sont confiées relevant de ce grade ;

Suite à l'exposé de M. Gérard CRONENBERGER, Maire et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, avec effet au 1<sup>er</sup> Avril 2012. Les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal ;
- **DIT** qu'une ampliation de la présente délibération sera adressée pour information au Président du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Haut-Rhin ;
- **CHARGE** M. le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

## 9°) AFFECTATION FUTURE DES ATELIERS DE LA RUE DU FLORIMONT

Rapporteur : M. Gérard CRONENBERGER, Maire

La construction des nouveaux ateliers communaux devrait être achevée fin de l'année 2012. En conséquence, le site des ateliers de la rue du Florimont pourrait être libéré début de l'année 2013.

L'association ABCM Zweisprachigkeit a d'ores et déjà fait part de son intérêt pour le rez-de-chaussée des ateliers et la cour, en vue d'une extension de l'école bilingue Jean Petit.

Suite à l'exposé de M. Gérard CRONENBERGER, Maire, et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DONNE** un accord de principe à la mise à disposition de l'association ABCM Zweisprachigkeit, du rez-de-chaussée des ateliers de la rue du Florimont et de la cour attenante ;
- **DIT** que les modalités pratiques, et notamment financières, devront être précisées par une convention, qui devra lui être soumise pour approbation avant toute signature.

Au cours du débat :

*M. Mathieu THOMANN, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint, expose que le projet est techniquement possible et qu'il permettrait de dissocier l'accès de la gendarmerie de celui de l'école. Il ajoute qu'il n'y aura plus d'autre extension possible et que l'association devra gérer les effectifs en fonction de l'espace dont elle disposera.*

*En réponse à une question de M. Michel DIETRICH, Conseiller Municipal, M. le Maire indique que les travaux seront financés par l'association ABCM Zweisprachigkeit.*

*En réponse à une question de M. Rémi WESSANG, Conseiller Municipal, M. le Maire informe qu'environ 45 % des élèves sont originaires d'Ingersheim. Il précise que cela vient du fait qu'il faut mener un véritable combat pour avoir un maillage au niveau du bilinguisme. Au rythme actuel, il faudrait attendre 162 ans pour que le maillage complet de la région soit réalisé. Il considère qu'il s'agit d'un déni de culture, observant que la situation est meilleure dans d'autres régions où cela se passe mieux avec l'Education Nationale.*

*M. le Maire attend beaucoup de la création du Conseil d'Alsace, M. RICHERT, Président de la Région Alsace, s'étant engagé à réclamer la compétence linguistique.*

*M. Rémi WESSANG s'étonne que la question du loyer ne soit pas abordée.*

*M. le Maire répond que pour le moment, il ne s'agit que de donner un accord de principe à la mise à disposition des locaux.*

## **10°) ACQUISITION DE TERRAINS - ALIGNEMENT ROUTE D'EGUISHEIM**

Rapporteur : M. Gérard CRONENBERGER, Maire

En vue de l'alignement de la route d'Eguisheim, il est proposé d'acquérir les parcelles appartenant à la SCI SUNA, cadastrées section 12 n° 392 et n° 393, d'une superficie respectivement de 0,14 are et 0,35 are, et évaluées par le service du Domaine à 1 130 € et 3 325 €.

Suite à l'exposé de M. Gérard CRONENBERGER, Maire, et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'acquérir les parcelles cadastrées :
  - section 12 n° 392 lieudit d'une superficie de 0,14 ares
  - section 12 n° 393 lieudit d'une superficie de 0,35 ares
  
- **FIXE** le prix d'achat à 1 130 € pour la parcelle n° 392 et 3 325 € pour la parcelle n° 393, conformément à l'estimation du service du Domaine ;
  
- **CHARGE** Maître DAULL, notaire à Wintzenheim, de la rédaction de l'acte ;
  
- **DIT** que les frais seront à la charge de la Commune ;
  
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer l'acte et toutes pièces y relatives ;
  
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif général 2012 par décision modificative (article 2111).

Observation :

*M. Bernard MEYER, Conseiller Municipal, observe que le propriétaire doit de l'argent à la Commune dans une autre affaire et que là, la Commune va le payer.*

*M. le Maire reconnaît que M. MEYER a raison sur le fond, mais que le nom des sociétés étant différent il n'est pas possible de répercuter la dette de l'une à l'autre.*

## 11°) DIVERS

- **Conseil Municipal** : la prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 9 Mai 2012 à 19 heures.
- **Voyage à Paris** : M. le Maire fait part du projet de voyage à Paris avec le conseil municipal de la ville jumelée d'Ingersheim dans le Würtemberg. Les dates proposées sont du samedi 27 Octobre au mercredi 31 Octobre 2012. Au cours du séjour, il est envisagé de visiter les lieux institutionnels, à l'instar de ce qui s'est fait à Berlin. Il est demandé à chaque conseiller de faire connaître son intention de participer ou non à ce voyage, en complétant le tableau mis en circulation.
- **Liste des marchés** : la liste des marchés publics conclus en 2011 est portée à la connaissance de l'assemblée.
- **Quête pour la Ligue contre le Cancer** : Mme Martine DIETRICH, 5<sup>ème</sup> Maire Adjointe, rappelle que la quête pour la Ligue contre le Cancer aura lieu du 19 au 25 Mars 2012.
- **Fête de l'Age d'Or** : Après avoir lancé un appel aux volontaires pour la préparation de la salle le samedi 28 Avril 2012, Mme Martine DIETRICH indique qu'en raison des élections présidentielles, pour lesquelles les élus sont mobilisés par la tenue des bureaux de vote, il a été décidé, exceptionnellement cette année, de demander au traiteur d'assurer le service du repas de la Fête de l'Age d'Or, le 29 Avril 2012. Cependant, elle invite chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal à participer à l'accueil des personnes âgées et à l'apéritif, en précisant qu'il sera à nouveau fait appel aux bonnes volontés pour le service du repas l'an prochain.
- **Conseil des Droits et Devoirs de la Famille** : Mme Rose STUPPFLER rappelle que la prochaine réunion du Conseil des Droits et Devoirs de la Famille est fixée au mercredi 28 Mars 2012.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Maire clôt la séance à 19 heures 50.

La soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié offert par Mme Gina ALTER, MM. Pascal FLEITH et Marc OTTENWAELDER, qui ont fêté leur anniversaire récemment.